



## **BUDGET PREVISIONNEL 2017-2018**

Mesdames, Messieurs,

La Commission des Finances, en accord avec le Comité Directeur, a souhaité mettre en place un nouveau principe, testé l'an dernier, de construction du budget dont vous trouverez les explications ci-dessous.

### **1/ LA PHILOSOPHIE**

Le choix stratégique, pour une lecture simple du budget, a été de le compartimenter de la façon suivante:

- Le Cheer
- Le Flag
- Le Football Américain
- L'Arbitrage
- Les coûts de structure.

Pour chaque discipline, ainsi que pour l'arbitrage, nous distinguons:

- Les frais de **FONCTIONNEMENT** qui incluent:

- La vie institutionnelle et sportive de la commission qui sont principalement les réunions nécessaires au fonctionnement de la commission et les rassemblements sportifs de la discipline.
- La formation qui relève exclusivement de la DTN.
- L'Equipe de France de Football Américain et la Sélection Nationale de Flag

- Les projets en termes de **DEVELOPPEMENT** avec pour objectif d'augmenter la masse de licenciés de la FFFA. Ils doivent regrouper toutes les actions d'envergure nationale et de déclinaison régionale visant à faire connaître l'activité, avec pour objectif d'augmenter la masse des licenciés, principalement des mineurs.

Vous pouvez constater à travers ces différents thèmes que nombreux sont du ressort de la Direction Technique Nationale (Formation, Equipe de France, Développement,...). La position de la DTN au sein même des commissions est centrale tout comme ses prises de position. Par conséquent, aucun budget ne concernant ces thèmes ne pourra être transmis sans avoir obtenu son aval.

Le projet fédéral insiste fortement sur le développement.

Les coûts de structure incluent tout aussi bien les frais de fonctionnement (salaires, gestion du bâtiment,...) que des projets de développement transversaux (projets des clubs, conventionnement,...)



## 2/ LE BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel qui vous est présenté par grandes masses, est correctif par rapport à celui voté en AG 2015. Il est demandé aux Président de Commissions de rendre le détail de leur budget pour une date donnée. La commission des finances, qui suit au quotidien le budget, peut proposer au cas par cas et selon les opportunités, des dépassements ou des limitations en cours d'année avec l'accord du Bureau Fédéral.

SECTEURS		FONCTIONNEMENT	DEVELOPPEMENT*	TOTAL
<b>COÛTS DE STRUCTURE</b>		<b>900 000€</b>	<b>181 000€</b>	1 081 000€
<b>DONT</b>	Ligues et Clubs (rétro/conv/projets)		<b>181 000€</b>	
	Vie Institutionnelle	<b>95 000€</b>		
	Fonctionnement	<b>273 000€</b>		
	Com/Évènement	<b>66 000€</b>		
	Salaires et Charges	<b>466 000€</b>		
<b>CHEER</b>		<b>20 000€</b>	<b>Assuré par l'emploi créé au 01/01/2016</b>	20 000€
<b>FLAG</b>		<b>45 000€</b>	<b>Assuré par l'emploi créé au 01/09/2016</b>	45 000€
<b>FOOTBALL AMERICAIN</b>		<b>429 000€</b>	<b>20 000€</b>	449 000€
<b>CNA</b>	<b>JUGEMENT</b>	<b>13 000€</b>	<b>2 000€</b>	15 000€
	<b>ARB. FLAG</b>	<b>3 000€</b>	<b>0€</b>	3 000€
	<b>ARB. FA</b>	<b>136 000€</b>	<b>1 000€</b>	137 000€
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>1 546 000€</b>	<b>204 000€</b>	<b>1 750 000€</b>

SECTEURS	MONTANTS
<b>LICENCES/AFFIL/INSCR</b>	1 100 000€
<b>CONVENTION D'OBJECTIFS</b>	260 000€
<b>ARB TOUTES DISC.</b>	100 000€
<b>FORMATIONS</b>	150 000€
<b>GESTION COURANTE</b>	140 000€
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 750 000€</b>

## 3/ LA REGLE

Il n'y a pas de fongibilité possible entre les charges de fonctionnement et les charges de développement ainsi qu'entre les différents secteurs ou sous-secteur.

**Franck LACUISSE**

**Trésorier de la FFFA**